

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7396**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie de Lannion de l'Université de Rennes 1, spécialité Electronique et Informatique Industrielle (ENSSAT).

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, ENSSAT Modalités d'élaboration de références : CTI	Recteur de l'académie, Directeur de l'ENSSAT

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La spécialité Électronique et Informatique Industrielle (EII) forme des ingénieurs à large spectre de compétences dans les domaines de l'électronique et de l'informatique pour les systèmes embarqués et les transmissions multimédia. A la croisée de plusieurs champs de compétences (électronique, informatique et informatique industrielle, automatique et réseaux), ce profil correspond à des besoins croissants au sein des entreprises. Plus spécifiquement, les ingénieurs EII se situent à l'interface entre la conception d'algorithmes de traitement de l'information multimédia et l'élaboration d'architectures matérielles complexes.

Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur - La certification implique la vérification des qualités suivantes : 1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.

2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.

3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur :

...a. identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis,

...b. collecte et interprétation de données,

...c. utilisation des outils informatiques,

...d. analyse et conception de systèmes complexes,

...e. expérimentation.

4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer :

...a. engagement et leadership,

...b. management de projets, maîtrise d'ouvrage,

...c. communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.

5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels :

...a. compétitivité et productivité,

...b. innovation,

...c. propriété intellectuelle et industrielle,

...d. respect des procédures qualité, sécurité.

6. Aptitude à travailler en contexte international :

...a. maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères,

...b. sûreté, intelligence économique,

...c. ouverture culturelle,

...d. expérience internationale.

7. Respect des valeurs sociétales :

...a. connaissance des relations sociales,

...b. environnement et développement durable,

...c. éthique.

Dimension spécifique à l'école :

La formation EII permet à l'ingénieur d'intervenir sur l'ensemble des étapes du cycle de développement d'un système à travers la conception de l'application, l'implémentation matérielle et logicielle. Elle est basée sur trois axes de compétences technologiques complémentaires dont les domaines d'applications s'interpénètrent :

- l'axe « Traitement et transmission de l'information » apporte à l'ingénieur une expertise de manière à être capable, dès l'étape de conception d'une application, de choisir, d'utiliser et éventuellement de concevoir les outils logiciels et matériels les mieux adaptés à leur traitement ;

- l'axe « Électronique » permet à l'ingénieur de maîtriser les méthodes d'analyse des circuits et composants et de prendre en compte les critères de choix dans les étapes de développement matériel et logiciel inhérentes à tout système ;

- l'axe « Informatique » permet à l'ingénieur EII de maîtriser les systèmes d'informations et les développements logiciels les plus utilisés afin d'être en mesure de développer des applications dans des environnements variés.

Cette formation permet aux ingénieurs de développer des applications complexes intégrant des systèmes embarqués, des systèmes informatisés, des données multimédia et des réseaux de communication.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La formation est ouverte de façon à permettre aux ingénieurs EII d'exercer leurs compétences dans des domaines et secteurs d'activités variés : - les télécommunications et réseaux informatiques ;

- la micro-électronique ;
- le multimédia et l'électronique grand public (« jeux », audio, vidéo) ;
- les systèmes embarqués (transports intelligents, militaire, aéronautique, spatial) ;
- les machines et processus industriels ;
- le développement logiciel ;
- l'instrumentation et les équipements scientifiques (l'équipement médical, l'environnement).

Ingénieur d'études et développement Ingénieur de recherche
Ingénieur de production

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La formation à l'Enssat est découpée en unités de compétences composées de trois à six modules évalués dans le cadre d'un contrôle continu. Les fondamentaux des compétences technologiques sont acquis sur les quatre premiers semestres avec un premier semestre d'adaptation selon l'origine des étudiants (classes préparatoires, techniciens supérieurs). Les cinquième et sixième semestres sont consacrés à des enseignements plus spécifiques (articulés autour d'options) ainsi qu'à la préparation au métier d'ingénieur avec différents formules d'expérience professionnelle (projet, stage classique ou en alternance).

Validité des composants acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants Enssat + Ingénieurs diplômés de l'Enssat + personnalités extérieures (direction de ressources humaines d'entreprises)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants Enssat + Ingénieurs diplômés de l'Enssat + personnalités extérieures (direction de ressources humaines d'entreprises)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants Enssat + Ingénieurs diplômés de l'Enssat + personnalités extérieures (direction de ressources humaines d'entreprises)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décrets n° 85-1243 du 26/11/1985, n° 86-643 du 17/03/1986, n° 87-981 du 07/12/1987

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêtés du 24/10/1986 (JO du 11/11/1986), du 30/03/1989 (JO du 07/04/1989) et du 16/01/09 (JO du 15/02/2009)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

de la 18ème enquête du CNISF" (juin 2007)

Autres sources d'information :

www.enssat.fr

Lieu(x) de certification :

Lannion

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Lannion

Historique de la certification :